

DECLARATION DE TRIPOLI SUR LE RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE INTITULE «LE DEVELOPPEMENT ACCELERE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA : PROGRAMME INDICATIF D'ACTION»

Nous, Ministres africains responsables du développement économique et de la planification rassemblés à Tripoli pour la huitième réunion de la Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique et la dix-septième session de la Commission, après avoir étudié attentivement le rapport de la Banque Mondiale intitulé «Le développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara : programme indicatif d'action» en fonction des principes directeurs ayant été énoncés pour la réalisation des objectifs d'un développement autonome et auto-entretenu dans nos pays respectifs et dans l'ensemble du continent africain conscients de la nécessité impérieuse de réduire la dépendance, actuellement extrême, de nos pays envers l'exportation des produits primaires et l'importation de presque tous les facteurs de production stratégiques nécessaires pour favoriser le développement et la croissance économique; et convaincus que les stratégies de développement extraverties, fondées sur l'exportation des produits primaires, n'ont pas aidé jusqu'à présent et ne pourront aider nos pays à restructurer leurs économies, à engager le processus de développement et de croissance économique endogènes, autonomes et auto-entretenus et à réduire progressivement, jusqu'à l'éliminer, le fardeau actuel de l'endettement extérieur;

Déclarons que la stratégie recommandée dans le rapport de la Banque Mondiale, qui insiste sur les exportations en général et celles de produits primaires en particulier, considère l'industrialisation, la coopération économique et l'intégration en Afrique comme des problèmes à long terme, ne tient pas compte des facteurs extérieurs qui sont pourtant des obstacles majeurs au développement et à la croissance économique de l'Afrique et adopte des conceptions et des objectifs différents de ceux du Plan d'Action de Lagos et de l'Acte final de Lagos, est fondamentalement opposée aux aspirations politiques, économiques et sociales de l'Afrique;

Déclarons en outre notre ferme volonté d'encourager la coopération économique à l'échelon multinational, sous-régional et régional car elle constitue l'un des principaux moyens de restructurer les économies de nos pays et de réaliser l'intégration économique de notre continent;

Affirmons donc que les buts et objectifs que les pays africains se sont assignés dans la Stratégie de Monrovia, le Plan d'Action de Lagos et l'Acte Final de Lagos demeurent les seuls buts et objectifs authentiques et légitimes de l'Afrique;

Demandons donc à tous les Etats membres de la Commission économique pour l'Afrique de poursuivre leurs efforts visant à assurer la mise en œuvre intégrale et effective du Plan d'Action de Lagos et de l'Acte final de Lagos aux niveaux national, sous-régional et régional;

Par les présentes, prions instamment la communauté internationale de fournir une aide et une assistance technique aux pays africains dans le cadre des buts, des objectifs et de la philosophie du Plan d'Action de Lagos et de l'Acte final de Lagos;

Chargeons le Secrétaire exécutif de la Commission de transmettre la présente Déclaration au Président de la Banque Africaine de Développement qui soumettra à la réunion du Conseil d'Administration de la Banque Africaine de Développement devant se tenir à Lusaka ainsi qu'aux gouverneurs africains de la Banque Mondiale avant la réunion du Comité de développement de la Banque prévue à Helsinki en Mai 1982;

Finallyment chargeons en outre le Secrétaire Exécutif de la Commission de transmettre la présente Déclaration au Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine pour présentation à la prochaine Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation qui décidera des mesures à prendre.

Faite à Tripoli le 30 Avril 1982